

Modification du taux de TVA Elevage :

Pour modifier le taux de TVA pour l'élevage à partir de Janvier, allez dans <Outils> et <Taux et compte de TVA>.

Pour commencer il faut figer vos taux de Tva actuels à la date du 1 er janvier pour que les taux soient conservés lorsque vous retournerez sur les anciennes factures.

Cliquez sur <Modification des taux de TVA> et confirmez la modification en tapant <OUI>.


Indiquez la date de changement : **01/01/2023** et confirmez le changement. Les taux seront figés, vous pouvez modifier le taux de TVA.


Taux de Tva et Codes Comptables


Le taux de TVA zéro correspond à une prestation exonérée de tva. Il sera appliqué automatiquement lorsque vous aurez coché la case 'Exonéré de TVA' sur la fiche Client.

TVA code 1	10.00	%	Code Comptable	44577000
TVA code 2	2.100	%	Code Comptable	44572000
TVA code 3	20.000	%	Code Comptable	44578000
TVA code 4	0.000	%	Code Comptable	00000000

Cliquez sur le bouton 'Modification' pour enregistrer les nouveaux taux de TVA à appliquer. Vous devez utiliser cette option, une fois que vous aurez fini de sortir vos factures avant modification des taux.


Modification des taux de TVA


Historique


Fin

Modifiez le taux de TVA code 1 : à **5.5** %:

(Attention, si le taux de 10.00 % est sur un autre code, modifiez ce code.) Vérifiez avec votre expert comptable si vous devez changer le numéro de compte de TVA pour la Tva a 5.5 %. La modification de ce compte comptable devra être faite avant l'impression définitive de vos factures de Janvier. IL suffira juste de changer le code comptable sans modification du taux.

TVA code 1 5.500 % Code Comptable 44577000

Implication sur les anciennes factures :

Lorsque vous retournez sur les ancienne factures dans l'historique ou pour sortir un duplicata, les anciens taux de Tva seront appliqués.